



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Modalités d'exercice et d'accompagnement des étudiants de M1 MEEF premier degré en stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA)

Missions des différents acteurs :
Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



SOMMAIRE

2

Cadrage général de l'accompagnement des étudiants de M1 en stage SOPA dans le master MEEF mention premier degré Erreur ! Signet non défini.

Liste des attendus de fin de formation..... 7

Les attendus privilégiés en M1 8

Le stage d'observation et de conduite accompagnée de M1 en SOPA 9

Le continuum de formation Erreur ! Signet non défini.

Attendus de fin de formation : repères pour l'étudiant(e) ... 14

Attendus de fin de formation : repères pour le MAT 16

L'accompagnement des étudiants en difficulté 18

Erreur ! Signet non défini.

Erreur ! Signet non défini.

- Erreur ! Signet non défini.

- Annexe 2 : Responsables de site INSPE

- Annexe 3 : Référentiel national de formation du master MEEF mention premier degré,..... 19

- Annexe 4 : Documents de suivi..... 19

Préambule : la réforme de la formation des enseignants

La loi pour une École de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 a institué les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation. Ces INSPE sont chargés de mettre en place la nouvelle réforme de la formation des futur(e)s enseignant(e)s et personnels de l'Éducation nationale à partir de la rentrée 2020.

Cette réforme vise à davantage homogénéiser la formation sur le territoire national. C'est pourquoi elle instaure un référentiel de formation national pour le master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF) intitulé « *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI^e siècle* ». Ce référentiel de formation précise les objectifs, les axes de formation, les compétences travaillées et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

La formation en master MEEF : une formation universitaire professionnalisante

L'arrêté du 24 juillet 2020 (modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein du master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »), précise que le master MEEF dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

Ces expériences prendront la forme :

- de périodes de stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) pendant le master 1,
- d'une complète alternance en master 2 (SOPA ou dispositif contractuel alternant).

Ces différentes périodes de stage participeront pleinement à la formation des futurs professeurs en leur permettant progressivement de préparer les concours de recrutement et de valider au minimum le niveau 2 des attendus de fin de formation à l'issue du master 2.

La mise en œuvre de la réforme de la formation au sein de l'INSPE de l'académie de Lille Hauts-de-France

Les trois caractéristiques que doit revêtir la formation en master MEEF telles que précisées dans le référentiel de formation de la réforme de la formation sont :

- une formation d'adultes ;
- une formation universitaire professionnalisante ;
- une formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation.

La mise en place d'une **approche par compétence(s)** est l'une des orientations retenues afin de mettre en œuvre une formation universitaire plus professionnalisante qui forme à des métiers complexes en forte évolution. Dans ce cadre, les périodes de formation en milieu professionnel

occupent une place prépondérante. En effet, la formation en alternance proposée à l'INSPE de l'Académie de Lille - Hauts-de-France permet de confronter chaque étudiant à de nombreuses situations d'apprentissages complexes (cours, stages, observations, études de cas, soutenances, ADRPP, ...). Les différents moments, lieux et modalités de formation, à l'INSPE et durant les stages, sont l'occasion de mettre en œuvre des compétences en mobilisant et construisant des ressources nombreuses et variées.

Parallèlement, la mise en place d'une démarche **portfolio d'apprentissage** vient en appui de ce projet de formation. Outil personnel des étudiants, le **portfolio** doit leur permettre :

- De réaliser, de sélectionner et d'analyser un ensemble d'expériences pertinentes en lien avec les problématiques des semestres et des blocs de connaissances et de compétences ;
- De s'exercer à identifier et à tisser les ressources pertinentes qui participent de la construction des compétences ;
- De mettre en perspective les progrès réalisés quant à la construction des attendus de fin de formation, qui serviront d'appui lors des épreuves évaluatives prévues en fin de semestres afin de valider le master.

Les différentes évaluations de chaque semestre du master s'appuieront sur cette démarche sans pour autant que le portfolio ne soit évalué.

Enfin, les périodes de stage doivent permettre aux étudiant(e)s d'appréhender les deux problématiques professionnelles majeures pour les enseignants de demain : **l'école inclusive** et le **numérique**. En effet, la formation des enseignants à l'école inclusive est un enjeu majeur. L'école inclusive sera néanmoins appréhendée de manière large et embrassera, au-delà des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'ensemble des élèves et leurs spécificités.

Parallèlement, il s'agira d'accompagner de manière raisonnée l'intégration du numérique dans les pratiques professionnelles naissantes.

Ce guide « Modalités d'exercice et d'accompagnement des M1 MEEF du premier degré » est un **document partagé par tous les acteurs de la formation** des étudiants. Il a pour objectifs de **décrire les principales missions** de chacun des acteurs et de présenter un **outil au service de la formation**. Cet outil inscrit l'accompagnement de l'étudiant dans un **continuum** de formation-

Les éléments de ce continuum spécifiquement abordés en M1 sont précisés pages 12 et 13. Les objectifs et observables sont déclinés pour chacun des stages du M1 pour les étudiants comme pour les différents acteurs de l'accompagnement dans une perspective de progression et de développement professionnel tout au long de l'année (pages 14 à 17).

Cadrage général de l'accompagnement des étudiants durant le Master 1 MEEF mention premier degré

Le cadre national des formations fixé par l'arrêté du 27 août 2013 et modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020¹ précise les principes d'une formation **par l'alternance** mise en œuvre au sein des masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Ces principes préconisent une intégration la plus complète possible des apports universitaires et des expériences de **mise en situation professionnelle** permettant aux étudiants d'appréhender et de construire progressivement la posture, les gestes, les outils et la culture nécessaires à l'exercice et à l'analyse de leurs futures fonctions.

L'année de M1 permet aux étudiants de commencer la construction des aspects professionnalisants de leur formation et d'entrer progressivement dans le métier. Elle les conduit à acquérir **une meilleure connaissance des lieux d'enseignement, d'observer puis de s'approprier des pratiques pédagogiques variées et adaptées aux différents environnements et publics scolaires et de construire ainsi tout au long de leur formation initiale les compétences professionnelles indispensables à l'exercice de leur futur métier de professeur des écoles**. De tels principes de formation requièrent **un soutien et un accompagnement coordonnés et vigilants** des étudiants tout au long de leur processus de formation par des équipes pluri-institutionnelles (Universités, INSPE, services académiques) et pluricatégorielles.

Les **principales missions du maître d'accueil temporaire - désigné par l'inspecteur/l'inspectrice de circonscription** - dans le cadre de l'accompagnement de l'étudiant sont :

- de l'accompagner dans l'observation de la classe et des gestes professionnels de l'enseignant,
- de l'accompagner dans la construction de ses séquences et séances d'enseignement,
- de répondre aux questions relatives à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives,
- de le/la familiariser avec les « outils » du maître (progressions, programmations, fiches de préparation, cahier journal ...),
- de le/la conseiller et de l'aider dans la construction des attendus de fin de formation,
- de contacter l'INSPE en cas de difficultés rencontrées par l'étudiant (cf. page 18),
- de renseigner la fiche d'assiduité en indiquant par ailleurs le nombre de séances prises en charge au cours du stage et leur domaine d'apprentissage.

Les **principales missions du directeur** dans le cadre de l'accompagnement de l'étudiant sont :

- de l'accueillir,
- de favoriser son intégration au sein de l'équipe et favoriser la communication au sein de celle-ci,
- de contacter l'INSPE en cas de besoin.

¹ Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »
NOR : MENH2013610A <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042211054>

Les principales missions du tuteur parcours – désigné par le responsable pédagogique de site

- dans le cadre de l'accompagnement de l'étudiant(e) sont :
- de favoriser le développement de compétences liées à l'analyse réflexive de situations professionnelles en lien avec les attendus de fin de formation, notamment au travers de l'accompagnement de la démarche portfolio,
- d'aider l'étudiant à faire le lien entre la formation INSPE et la classe.

L'étudiant SOPA dans le cadre de chaque période de stage :

- adopte une posture d'adulte dans son école (autorité bienveillante, relation pédagogique et éducative fondée sur le respect mutuel),
- s'approprié les obligations déontologiques et réglementaires du professeur²,
- observe, participe puis conçoit et conduit des séances/séquences d'apprentissage, dans une autonomie croissante au fil des périodes de stage,
- communique avec son maître d'accueil temporaire pour toute question,
- écoute et prend en compte les différents conseils,
- s'auto-positionne régulièrement sur les attendus de fin de formation ciblés en M1,
- rédige et communique à son maître d'accueil et à son tuteur parcours un écrit de synthèse réflexif d'une page qui rend compte de son évolution et / ou de ses progrès au cours de chaque stage,
- dépose dans Moodle aux dates définies la fiche d'assiduité complétée et en dépose aussi un exemplaire dans son portfolio.

Ces auto-positionnements et bilans font entrer l'étudiant-dans une pratique réflexive inscrite dans la démarche portfolio. Ils lui permettront de progresser tout au long de l'année et constitueront différentes traces et témoignages des progrès réalisés qui nourriront son portfolio.

² <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo49/MENH2032667N.htm>

Les attendus de fin de formation issus du référentiel de formation « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle »³

A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A3	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
A4	Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur (s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école
A9	Rend compte de son travail aux acteurs concernés
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
A13	Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs fixés
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
A17	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour mesurer les acquis des élèves (résultats, processus)
A18	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour déterminer les actions de son accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés
A19	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter
A20	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A21	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'e mesurer l'efficacité
A22	Exerce une veille à visée de formation/information en lien avec son métier
A23	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A24	Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, pour conforter et faire évoluer ses pratiques
A25	Prend en compte les conseils et recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

³ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html>

Attendus de fin de formation ciblés en M1

Dans le cadre du continuum de formation initié en master MEEF (voire dès la licence dans le cadre de module de préprofessionnalisation, d'un statut d'AED), les attendus de fin de formation seront travaillés progressivement. On privilégiera ainsi en M1 les attendus cités ci-dessous. Des exemples d'observables de ces attendus en situation de classe sont présentés à partir de la page 13 de ce document.

	Attendus de fin de formation à développer dès le stage du premier semestre de manière prioritaire		
	Attendus de fin de formation à développer plus particulièrement au second semestre		
	Attendus de fin de formation non prioritairement ciblés durant le premier semestre		
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		Semestre 1	Semestre 2
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier			
A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination			
A3 Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité			
A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe			
A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)			
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)			
A8 Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école			
A9 Rend compte de son travail aux acteurs concernés			
A10 Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles			
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages		Semestre 1	Semestre 2
A11 Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.			
A12 Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.			
A14 Planifie des séquences d'enseignement - apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.			
A16 Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent			
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		Semestre 1	Semestre 2
A20 Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves			
A21 Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité			
A25 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)			

LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE DE M1

Le changement de la place des concours externes de recrutement des professeurs du 1er degré valorise la dimension professionnelle du concours, au terme d'un master dont la dimension professionnalisante est elle-même renforcée.

Les stages font partie intégrante du cursus de formation initiale. Pour acquérir progressivement une expérience professionnelle, les étudiants de M1 en stage SOPA se voient proposer trois périodes de stage, de quinze jours chacune, dans chacun des trois cycles que comprend l'école primaire. Les étudiants en SOPA sont affectés dans une classe, en présence de son titulaire, qui assure donc la mission de maître d'accueil temporaire.

Objectifs et finalités du stage SOPA

Le stage SOPA de M1 initie le travail d'observation, d'analyse et de positionnement qui se poursuivra durant l'année de Master 2. Ce stage permet à l'étudiant de faire l'expérience du quotidien du métier d'enseignant sous ses multiples facettes ce qui l'amène à construire des liens entre l'ensemble des blocs de connaissances et de compétences suivis dans le cadre de son cursus universitaire et la réalité du terrain.

Le stage est évalué dans le cadre de la réalisation d'un dossier individuel réflexif et contribue à la validation d'autres EC du master. Ainsi, au semestre 1, le dossier prenant appui sur le stage contribue-t-il à la validation des UE A1 – B1 – C1. Au semestre 2, des UE A5- B5 et C1. **L'écrit réflexif rédigé à la fin de chaque stage** peut être mobilisé dans ces enseignements. Par ailleurs, il nourrit les réflexions didactiques et pédagogiques mais aussi éducatives en lien la préparation des épreuves du CRPE, tant celles d'admissibilité que celles d'admission (cf. connaissance du système éducatif, des gestes professionnels et des disciplines enseignées).

Modalités du stage

L'affectation de l'étudiant est réalisée conjointement par les services départementaux et l'INSPE qui l'informe de son lieu de stage et des démarches administratives à effectuer. L'affectation est réalisée en fonction du lieu d'habitation de l'étudiant.

Le stage SOPA, d'un volume total de 162h, se déroule :

- du **9 au 20 octobre 2023**
- du **15 au 26 janvier 2024**
- du **8 au 19 avril 2024.**

Si l'activité principale du stage consiste **en l'observation puis en l'exercice des missions d'enseignement devant élèves** en présence du maître d'accueil temporaire, ce qui relève de la vie scolaire ainsi que **toutes les tâches de l'enseignant méritent attention** (observation, participation).

A savoir :

- services de surveillance ;
- corrections ;
- préparation des documents ;
- participation aux réunions d'école (conseil des maîtres, conseil de cycles, conseil d'école) ;
- aide pédagogique complémentaire ;
- animation pédagogique (avec l'autorisation de la circonscription d'accueil) ;
- accompagnement des sorties scolaires des classes observées ;
- rencontres avec les parents (à l'appréciation du maître d'accueil temporaire).

Le stage permet ainsi à l'étudiant de construire progressivement l'ensemble des compétences professionnelles et la posture réflexive, attendues de toute pratique enseignante.

Il est donc attendu dans l'idéal que **l'étudiant conçoive et conduise** progressivement **des séances de classe** :

- dans le cadre de la **première période** de stage : **a minima 1 séance par jour la deuxième semaine**
- dans le cadre de la **seconde période** de stage : **a minima 1 séance par jour en fin de première semaine** puis **une séance par demi-journée au cours de la seconde**
- dans le cadre de la **dernière période** de stage : **a minima 2 à 3 séances par jour en fin de première semaine** puis **2 à 3 demi-journées la dernière semaine.**

Obligation d'assiduité

L'assiduité en stage est obligatoire. Elle permet la validation de l'élément stage à chaque semestre. Une **absence injustifiée en stage invalide l'UE C** pour le semestre concerné. Le **dépôt de la fiche d'assiduité - unique pour les trois périodes de stage** - revêt donc une **importance capitale.**

Cette fiche d'assiduité sera à **communiquer dans son intégralité à chaque MAT** lors de chaque stage et à **déposer sur Moodle dans son intégralité aussi** dans le respect impératif des délais impartis, à savoir au plus tard le mercredi suivant la fin du stage.

- pour le S1 : au plus tard le 25/10/2023
- pour le S2 : au plus tard le 31/1/2024 puis le 24/4/2014

L'assiduité et la ponctualité sont **indispensables** pour garantir aux élèves un enseignement efficace et préserver l'égalité de leurs chances.

L'étudiant doit donc obligatoirement :

- arriver en même temps que son maître d'accueil pour participer à la préparation de la classe ;
- être présent pendant les temps prévus dans les modalités de stage ;
- ne pas s'absenter, même momentanément, sans autorisation ;
- être assidu(e) tout au long du stage.

Si l'étudiant est malade, il / elle doit prévenir immédiatement le directeur de l'école et la scolarité de son site de formation à laquelle il/ elle transmet ses justificatifs d'absence.

NB : une absence injustifiée en stage entraîne l'invalidation de l'UE et du bloc auxquels il est rattaché.

Toute absence en stage devra en conséquence faire l'objet d'un dépôt de pièces justificatives, réalisé au plus près de l'absence auprès du service de Scolarité de votre site, pièces qui seront examinées en jury de semestre pour prise de décision.

Le continuum de formation – Année de M1

Le tableau ci-dessous est **un outil au service des étudiants et des différents acteurs de l'accompagnement**. Il a pour objectifs de décrire, de manière synthétique, les principales missions des acteurs de la formation et d'inscrire l'accompagnement de l'étudiant dans un **continuum** de formation, c'est-à-dire dans une perspective de développement professionnel progressif de la première année du master MEEF à l'année de fonctionnaire stagiaire comprise⁴.

Année de M1			
Périodes	1ere période de stage (S1)	2e période de stage (S2)	3e période de stage (S2)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ découvrir le métier d'enseignant, l'école, les droits et les devoirs de l'enseignant ▪ observer des séances, réfléchir aux gestes professionnels du maître d'accueil temporaire en ayant pris soin de cibler des observables ▪ conduire quelques séances co-construites avec le MAT, en coanimation de préférence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ poursuivre la découverte du métier ▪ prendre conscience de la spécificité du territoire de l'école ▪ observer des séances, réfléchir aux gestes professionnels du maître d'accueil temporaire en ayant pris soin de cibler des observables ▪ conduire de plus en plus de séances co-construites avec le MAT. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ observer des séances, réfléchir aux gestes professionnels du maître d'accueil temporaire en ayant pris soin de cibler des observables ▪ prendre en charge au moins deux séances co-construites avec le MAT ▪ analyser les progrès des gestes professionnels de l'étudiant par rapport aux premières fiches de positionnement ▪ en fin de stage conduire 2 à 3 demi-journées de classe
Outils de suivi à insérer au portfolio	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de positionnement dialogué sur certains attendus ciblés et écrit de synthèse ▪ Prise de notes des séances observées ▪ Documents fournis par le MAT (préparation de séance, progression, programmation, PAP, PPRE..) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de positionnement dialogué sur certains attendus ciblés et écrit de synthèse ▪ Prise de notes des séances observées ▪ Documents fournis par le MAT (préparation de séance, progression, programmation, PAP, PPRE..) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de positionnement dialogué sur certains attendus ciblés et écrit de synthèse • Prise de notes des séances observées • Documents fournis par le MAT (préparation de séance, progression, programmation, PAP, PPRE..)
Rôles et tâches principales de l'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une posture et un positionnement d'adulte référent au sein de son école : instaurer une relation pédagogique et éducative fondée sur le respect mutuel ▪ Se présenter à la communauté éducative ▪ Observer les séances à partir d'observables définis et prendre des notes de ces séances ▪ en semaine 2, dans l'idéal prendre en charge a minima une séance par jour co-construite avec le MAT en coanimation de préférence ▪ S'auto-positionner en fin de stage sur quelques attendus ciblés ▪ Rédiger un écrit réflexif de synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une posture et un positionnement d'adulte référent au sein de son école : instaurer une relation pédagogique et éducative fondée sur le respect mutuel ▪ Observer les séances à partir d'observables définis et prendre des notes de ces séances ▪ Co-construire dans l'idéal et a minima une séance par jour puis par demi-journée et la mener ▪ Effectuer un nouvel auto-positionnement à insérer dans son portfolio ▪ Rédiger un écrit réflexif de synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une posture et un positionnement d'adulte référent au sein de son école : instaurer une relation pédagogique et éducative fondée sur le respect mutuel ▪ Observer les séances à partir d'observables définis et prendre des notes de ces séances ▪ Co-construire dans l'idéal et a minima 2 à 3 séances par jour puis 2 à 3 demi-journées et les mener ▪ Effectuer un nouvel auto-positionnement à insérer dans son portfolio ▪ Rédiger un écrit réflexif de synthèse

⁴ Le guide de stage M2 est accessible dans la rubrique ressource du site web de l'INSPE : <https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolaire/ressources>

Rôles et tâches du maître d'accueil temporaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner et conseiller l'étudiant(e) dans la mise en œuvre des apprentissages des élèves, dans la préparation de la classe et des séances d'enseignement ▪ S'assurer de la compréhension progressive des attendus de fin de formation par l'étudiant(e) ▪ Elaborer / contribuer à et mettre en œuvre un projet individualisé de développement professionnel ▪ Aider l'étudiant(e) à analyser ses pratiques, aider l'étudiant(e) dans son auto-positionnement ▪ Soutenir, rassurer, stimuler, conseiller ▪ Établir un travail de diagnostic partagé avec l'étudiant(e) : compétences acquises, compétences en construction au regard des attendus de fin de formation ▪ Accompagner et soutenir l'étudiant(e) en difficulté, et, en cas de difficultés persistantes, prévenir l'INSPE (responsable de site) 		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir l'étudiant(e), l'aider à intégrer l'équipe ▪ Accompagner à l'entrée dans le métier ▪ Aider l'étudiant(e) à établir des observables pour les séances <ul style="list-style-type: none"> ▪ Co-construire avec l'étudiant(e) quelques séances (à mener en co-animation si possible) ▪ Mener des entretiens de retour réflexif sur les gestes professionnels du MAT à partir des observables de l'étudiant(e) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renseigner la fiche d'assiduité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre connaissance de la première fiche de positionnement ▪ Aider l'étudiant(e) SOPA à conscientiser les gestes professionnels de l'enseignant (e) pour mener une séance d'apprentissage ▪ Co-construire avec l'étudiant(e) quelques séances qu'il conduira et l'observer ▪ Établir conjointement avec l'étudiant(e) un nouveau positionnement ▪ Renseigner la fiche d'assiduité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre connaissance des premières fiches de positionnement ▪ Aider l'étudiant(e) SOPA à conscientiser les gestes professionnels de l'enseignant(e) pour mener une séance d'apprentissage ▪ Co-construire avec l'étudiant(e) quelques séances puis demi-journées, qu'il conduira ▪ Établir conjointement avec l'étudiant(e) un nouveau positionnement ▪ Renseigner la fiche d'assiduité
Rôles et tâches du directeur / de la directrice d'école	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne intégration de l'étudiant(e) • S'assurer que toutes les conditions sont remplies pour le bon déroulement du stage • Aider à comprendre le rôle des instances (conseils d'école, de cycle, de maître, école-collège...) 		
Rôles et tâches du tuteur parcours	<p>Apporter des conseils d'ordre formatif sur le travail de l'étudiant(e) au regard des attendus de fin de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider l'étudiant(e) dans son auto-positionnement • Favoriser une attitude réflexive • Aider l'étudiant(e) à faire les liens entre la formation suivie à l'INSPE, le stage et la classe. 		

L'ensemble des documents relatifs au stage est disponible sur le site INSPE à l'adresse suivante :

<https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolarite/ressources>

Attendus de fin de formation : repères pour l'étudiant en SOPA - Année de M1

Observables au fil des 3 périodes de stage

Attendus	Exemples d'indicateurs	Exemples possibles de traces pour mon portfolio
A1, A2 Valeurs de la République et compétences citoyennes chez les élèves	<p style="text-align: center;">En gras, les indicateurs à privilégier dès le S1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je prends conscience que je dois transmettre et faire partager les Valeurs de la République : je veille à être équitable envers chacun ; je suis attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons, je fais circuler la parole, je fais en sorte que chacun s'exprime... - Je connais et identifie le principe de laïcité au sein des classes d'accueil Je découvre et m'approprie quelques documents réglementaires et je m'y réfère quand c'est nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Séance/séquence/projet dans le(s)quel(le)s les Valeurs de la République sont transmises ou partagées. - Recueil d'une situation au cours de laquelle le MAT a dû intervenir pour contrer des propos opposés aux Valeurs de la République et/ou pour lutter contre toute forme de discrimination. - ...
A3, A4, A6, A7, A16 Adulte responsable de sa classe et de sa formation	<ul style="list-style-type: none"> - J'agis de façon éthique et responsable au sein des écoles et classes qui m'accueillent - Je prends conscience que j'ai des droits mais aussi des devoirs : je suis assidu(e) et ponctuel(le), j'arrive avant l'entrée des élèves pour observer (et aider) le MAT à préparer la classe, - Je demande à avoir connaissance du règlement intérieur, du projet d'école et des dispositifs d'aide et d'accompagnement concernant les élèves de la classe (PPRE, PAI, PAP, PPS), - J'identifie les modalités de mise en sécurité affective et physique des élèves adoptées par le MAT le cas échéant, et les mobilise moi-même - J'identifie les modalités de mise en œuvre d'une autorité fondée sur l'exemplarité, l'éthique et la responsabilité - Je repère, m'approprie puis utilise un langage professionnel, clair et adapté aux différents interlocuteurs, - Je repère comment le MAT communique avec les parents et instaure une relation de confiance avec eux, - Je respecte la confidentialité des informations que l'on me transmet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur, commenté éventuellement - Recueil d'une séquence d'apprentissage/ d'un projet qui s'appuierait sur le projet d'école - Recueil des dispositifs d'aide et d'accompagnement et des adaptations mis en place dans ma classe pour répondre aux besoins des élèves - Recueil d'une situation professionnelle où la co-éducation a été un levier pour le climat de classe - Documents qui répondent au principe de confidentialité - ...
A8 Adulte responsable dans son école	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie les modalités de mise de travail d'équipe mis en œuvre dans les écoles qui m'accueillent, - J'assiste aux réunions quand elles ont lieu pendant mes périodes de stage - Je comprends progressivement le rôle des différentes instances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de comptes rendus de réunions (après accord du directeur), éventuellement commentés -
A10 Numérique	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie les modalités d'intégration des pratiques numériques dans les séances d'apprentissage, - Je connais les droits et les obligations liés à l'usage du numérique (RGPD). 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'écrits qui témoignent de la connaissance des droits et des obligations liés à l'usage du numérique - Recueil d'une séance/séquence d'enseignement pendant laquelle l'outil numérique a permis un apprentissage efficace

<p>A11, A12</p> <p>Ressources professionnelles et savoirs disciplinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je fais référence au programme dans ma fiche de préparation et je le respecte, - Je prends appui sur les ressources institutionnelles (eduscol, guides, repères annuels de progressivité des apprentissages...), - Je mets progressivement en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement des élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...), - J'identifie les savoirs, savoir-être, savoir-faire à acquérir, en lien avec les programmes dans le cadre des séquences présentées par le MAT. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de fiches de préparation et de leur bilan - Recueil des productions d'élèves témoignant de l'usage de modalités d'enseignement efficace
<p>A14</p> <p>Réussite des apprentissages fondamentaux et planification des séquences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je mets progressivement en œuvre des séances d'apprentissage dans lesquelles l'objet enseigné et sa didactique sont maîtrisés, - Je m'approprie progressivement les étapes du développement langagier d'un enfant, j'identifie certains problèmes langagiers et me renseigne sur de possibles remédiations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de fiches de préparation - Recueil de fiches d'observation des élèves - Recueil de remédiations mises en place suite aux observations -
<p>A9, A21</p> <p>Analyse son travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prévois des bilans sur mes fiches de préparation pour faire évoluer ma pratique, - Je m'auto-positionne régulièrement à partir de l'analyse de la pratique du / de la MAT puis de ma pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de fiches de préparation avec un bilan qui permet de réajuster ses gestes professionnels
<p>A 25</p> <p>Acteur de son développement professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends en compte les conseils et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de traces et élaboration d'écrits réflexifs témoignant de l'évolution de ma compréhension du métier et de mes gestes professionnels

Attendus de fin de formation : repères pour le maître d'accueil temporaire - Année de M1

Attendus	On cherche à observer si l'étudiant(e) <u>progressivement ...</u> et, en gras, plus particulièrement dès le premier stage	Repères d'un développement professionnel <u>progressif</u> au fil de l'année
<p>A1, A2</p> <p>Valeurs de la République et compétences citoyennes chez les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - prend conscience qu'il/elle doit transmettre et faire partager les Valeurs de la République, - convoque quelques documents réglementaires, - assure la sécurité des élèves sous sa responsabilité, 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) veille à être équitable envers chacun ; il est attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons - l'étudiant(e) intervient lorsque des propos contraires aux valeurs de la République sont tenus, - l'étudiant(e) se mobilise contre toute forme d'exclusion et de discrimination, de stéréotypes. <p>Quand l'étudiant(e) assure une séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) fait circuler la parole et s'assure que chacun puisse s'exprimer, - ...
<p>A3, A4, A6, A7, A16</p> <p>Adulte responsable de sa classe et de sa formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - prend conscience qu'il/elle a des droits mais aussi des devoirs, - demande à avoir connaissance du règlement intérieur, du projet d'école et des dispositifs d'aide et d'accompagnement concernant les élèves de la classe (PPRE, PAI, PAP, PPS), - assure la sécurité affective et physique des élèves pris en charge, - respecte l'exemplarité, l'éthique et la responsabilité lors de ses prises en charge de séance(s), - apprend à utiliser un langage professionnel, clair et adapté aux différents interlocuteurs, - assure la confidentialité des informations reçues. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) est assidu(e) et ponctuel(le), et connaît et applique le règlement intérieur et les règles qui régissent le fonctionnement de son école, - l'étudiant(e) est attentif aux besoins des élèves en classe, dans les couloirs et en récréation, - l'étudiant(e) comprend l'importance de la communication avec les différents partenaires de son école, et en premier lieu avec les parents, - l'étudiant(e) s'adresse à ses interlocuteurs dans un niveau de langue adaptée, - l'étudiant(e) apprend à repérer tout signe de comportement à risque et identifie les membres de la communauté éducative concernés pouvant contribuer progressivement à leur résolution.
<p>A8</p> <p>Adulte responsable dans son école</p>	<ul style="list-style-type: none"> - observe voire participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'école, - prend en compte les caractéristiques des écoles d'accueil, de ses publics et identifie le rôle de quelques acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) s'intéresse aux différentes réunions, y assiste et y contribue quand elles se tiennent lors de sa période de stage - l'étudiant(e) collabore avec son maître d'accueil temporaire.

<p>A10 Numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - observe voire intègre des pratiques numériques dans les/ses séances d'apprentissage, - connaît les droits et les obligations de l'usage numérique (RGPD). 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) utilise les outils numériques de l'école pour faciliter les apprentissages, - l'étudiant(e) gère son identité numérique et différencie les usages personnels et professionnels.
<p>A11, A12 Ressources professionnelles et savoirs disciplinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mobilise les contenus disciplinaires et didactiques dans ses séances d'apprentissages, - mobilise les ressources professionnelles institutionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) fait référence au programme dans sa fiche de préparation et le respecte, - l'étudiant(e) prend appui sur les ressources institutionnelles (eduscol, guides, repères annuels de progressivité des apprentissages...), - l'étudiant(e) met progressivement en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement des élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...). - l'étudiant(e) identifie progressivement les savoirs, savoir-être, savoir-faire à acquérir, en lien avec les programmes dans le cadre de ses séquences
<p>A14 Réussite des apprentissages et planification des séquences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - apprend à analyser une séquence d'apprentissage en repérant les activités, leur durée et leur diversité, en identifiant progressivement les obstacles prévisibles, les objectifs, les critères d'évaluation et en étant attentif aux consignes et aux supports... 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) observe puis met en œuvre des séances d'apprentissage dans lesquelles l'objet enseigné et sa didactique sont maîtrisés, - l'étudiant(e) connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un enfant, relève progressivement les problèmes langagiers et se renseigne sur les possibles remédiations, - l'étudiant(e) observe et relève les difficultés possibles que peuvent rencontrer les élèves.
<p>A9, A21 Analyse son travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - prend connaissance des bilans sur les fiches de préparation, apprend à en rédiger - s'auto-positionne régulièrement à partir de l'analyse de la pratique du / de la MAT puis de sa pratique. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) définit des observables et des cadres de référence pertinents au regard des situations retenues pour l'analyse conjointe, - l'étudiant(e) identifie et met en œuvre les adaptations nécessaires pour faire évoluer sa pratique, - l'étudiant(e) est capable d'étayer ses choix et d'en mesurer les effets sur sa construction professionnelle et sur les apprentissages de ses élèves.
<p>A25 Acteur de son développement professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - tient compte des conseils et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant(e) questionne, sollicite de l'aide, des documents susceptibles de constituer des traces à déposer dans son portfolio - l'étudiant(e) développe progressivement des capacités d'analyse de sa pratique

Accompagner l'étudiant en stage en difficulté

Tous les acteurs qui accompagnent l'étudiant sont particulièrement vigilants aux premières manifestations de difficultés rencontrées par l'étudiant en stage, difficultés liées à la personne (isolement au sein de l'équipe pédagogique, retards ou absences) ou liées au métier (problèmes de relation avec les élèves ou avec les autres membres de la communauté éducative, manque de préparation des séances pédagogiques...).

En cas de difficultés, il est important d'avertir les **responsables de site** de formation INSPE dont dépend l'étudiant afin de mettre en place un dialogue et un accompagnement concerté.

Quelques indicateurs peuvent alerter sur des difficultés d'un étudiant en stage :

- La sécurité des élèves non assurée ;
- Une posture défaillante qui perdure malgré les conseils ;
- Des situations et des choix pédagogiques qui ne permettent pas aux élèves d'apprendre, de progresser malgré les conseils répétés des différents tuteurs ;
- Des problèmes de gestion d'élèves qui ne se règlent pas ;
- Une conduite d'évitement (y compris dans la prise en charge de séances de classe) ne permettant pas l'échange professionnel ;
- Une qualité de langue française insuffisante (registre lexical et grammatical non approprié) ;
- Une communication avec les élèves ou avec les autres membres de la communauté éducative défaillante.

La formation des maîtres d'accueil temporaire

La formation des maîtres d'accueil temporaire **se fera sous format hybride** (1h30 en distanciel synchrone en période 1, 3h en présentiel en période 2, 1h30 en distanciel synchrone en période 4).

Les objectifs de ces temps de formation sont les suivants :

- comprendre la maquette de formation du M1 MEEF 1^{er} degré,
- comprendre la place et le rôle des maîtres d'accueil temporaire,
- expliciter les attendus de fin de formation dans une perspective de continuum,
- élaborer et partager des outils d'aide au développement des compétences professionnelles des maîtres d'accueil temporaire.

Annexe 1 : Scolarité des sites de formation INSPE

Site d'Arras : inspe-scolarite-arras@univ-lille.fr

Site de Douai : inspe-scolarite-douai@univ-lille.fr

Site de Gravelines : inspe-scolarite-gravelines@univ-lille.fr

Site d'Outreau : inspe-scolarite-outreau@univ-lille.fr

Site de Valenciennes : inspe-scolarite-valenciennes@univ-lille.fr

Site de Villeneuve d'Ascq : inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Annexe 2 : Responsables des sites INSPE

Site d'Arras : Mme Hélène Laloux helene.laloux@inspe-lille-hdf.fr

Site de Douai : M. Jean-François Courco jeanfrancois.courco@univ-lille.fr

Site de Gravelines : Mr Thibaut Kuehn thibaut.kuehn@inspe-lille-hdf.fr

Site d'Outreau : Mr Ewen Lecuit ewen.lecuit@inspe-lille-hdf.fr

Site de Valenciennes : M. Bruno Rawecki bruno.rawecki@inspe-lille-hdf.fr

Site de Villeneuve d'Ascq : Mme Marianne Moulin marianne.moulin@inspe-lille-hdf.fr

Annexe 3 : Lien vers le référentiel national de formation du master MEEF mention premier degré

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Mediatheque/84/7/CRPE-Annexe_referentiel_formation_-_MEEF_post_CT_1151847.pdf

Annexe 4 : Lien vers le site INSPE et les documents de suivi

<https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolarite/ressources>